

Session chargée pour le Synode de l'EERV

Lausanne, 17.06.2018 – Le **Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV)** s'est réuni en session de printemps les 15 et 16 juin à Pully. Il a adopté les comptes 2017, revu à la baisse les contributions des Régions et paroisses, donné suite à deux motions relatives aux dotations, assuré la pérennisation de l'Espace culturel des Terreaux, avant de débattre de la gestion du Conseil synodal à huis clos suite à la démission surprise d'un de ses membres.

Comptes 2017

Le Synode de l'EERV a adopté les comptes 2017 qui ont bouclé avec un bénéfice d'exercice cantonal de 931'929 fr. Ce résultat réjouissant au regard du déficit qui avait été budgété à 850'500 fr. s'explique pour une partie importante par des éléments qu'il n'était pas possible d'anticiper (des charges salariales non-exploitées du fait de mutations de personnel non prévisibles, ainsi qu'une note de crédit de «Réformés Sàrl» en raison d'acomptes versés mais non dépensés), et pour une autre partie par une plus-value sur titres et un legs important.

Contributions des Régions et des paroisses

Le Synode a accepté de diminuer la contribution des Régions et des paroisses à la caisse cantonale, en fixant son montant total annuel à 10% de la subvention de l'Etat de l'année précédente. Pour simplifier la répartition entre Régions et paroisses, la contribution sera calculée au prorata du nombre de protestants, tout en encourageant une double solidarité régionale et cantonale: premièrement les Assemblées régionales seront libres d'établir une solidarité interne à leur Région et, deuxièmement, Régions et paroisses pourront alimenter librement un Fonds de solidarité. Ce Fonds sera utilisé pour diminuer le montant total des contributions de l'année suivante.

Démission d'un conseiller synodal

John Christin, membre laïc du Conseil synodal, a fait une déclaration inattendue dans laquelle il a mentionné des tensions au sein de l'exécutif, avant de remettre sa lettre de démission avec effet immédiat et de quitter la séance.

Motions relatives aux dotations

Deux motions relatives à des questions de procédure dans le débat sur les dotations ont donné lieu à de longues discussions. Finalement, à une faible majorité, le législatif leur a donné suite en les renvoyant au Conseil synodal. La première demande que le nouveau rapport sur les dotations intègre le résultat d'une consultation des paroisses et des Régions. La seconde demande que le groupe de travail chargé d'élaborer le rapport sur les dotations soit composé de personnes désignées par le Conseil synodal et de représentants élus par le Synode, en vue d'une représentativité des différents lieux d'Eglise, auxquels devraient être associés des délégués représentants l'Etat et la Faculté de théologie et de sciences des religions.

Fondation immobilière de l'EERV

Le Synode a pris acte du projet de statuts d'une Fondation immobilière de l'EERV, créée pour gérer le parc immobilier de l'Eglise. Il a demandé au Conseil synodal de lui soumettre à ratification la version définitive de ce projet lors de la session d'automne prochain. Outre l'autorisation donnée de transférer le solde d'un fonds immobilier et un immeuble situé à Chavannes-près-Renens, l'exécutif a reçu le mandat de préparer le transfert d'autres biens et de le soumettre à autorisation du Synode.

Financement de l'Espace culturel des Terreaux

Le Synode a octroyé à l'Espace culturel des Terreaux une subvention annuelle de 275'000 fr. pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021, marquant ainsi son soutien à la poursuite de son existence. En pleine réflexion sur son avenir, l'Espace culturel des Terreaux devrait être appelé à devenir «une plateforme à l'interface entre les questions éthiques, culturelles, spirituelles et de société», a esquissé la conseillère synodale Line Dépraz.

Election d'un ministre à la vice-présidence du Synode

Le pasteur Alain Martin a été élu comme vice-président du Synode pour la fin de la législature.

Gestion du Conseil synodal

En raison de la démission surprise du conseiller synodal John Christin, la présidente du Synode a déclaré le huis clos pour le débat sur la gestion 2017 du Conseil synodal.

Infos pratiques :

Les documents de la session sont disponibles [sur ce lien](#).

Contact presse :

Line Dépraz, conseillère synodale, 079 964 21 23, line.depraz@eerv.ch

Xavier Paillard, président du Conseil synodal, 079 279 98 73, xavier.paillard@eerv.ch